

Edit'Eau

Depuis le début de l'année, un nombre important de nos pêcheurs ont pris leur carte de pêche et ont repris leur activité en passant de longues journées au bord de l'eau pour taquiner les carnassiers, les carpes, les poissons blancs de nos cours d'eau, plans d'eau de deuxième catégorie avec beaucoup de réussite.

Le 13 mars aura lieu l'ouverture de la première catégorie et c'est une tradition : la majorité de nos adhérents attendent avec impatience ce moment pour démarrer leur saison de pêche. Cette ouverture s'annonce prometteuse grâce à un bon niveau des eaux, des températures clémentes, c'est le réveil de la nature laissant présager de bons moments au bord de nos cours d'eau.

Nos Associations ont continué leurs efforts à la protection du milieu aquatique et aux lâchés de surdensitaires là où c'est nécessaire afin que chacun puisse réussir cette ouverture.

À l'heure où un grand nombre d'activités sportives « amateurs » sont réduites, la pratique de la pêche reste une activité de loisir individuelle de plein air.

Activité qui permet la détente, la sérénité et de se ressourcer au contact de la nature. De plus, une pratique ouverte à tous, pour tous, quel que soit l'âge ou ses connaissances.

Allez à la pêche et faites-vous plaisir.

Christian BRELY
Président de la fédération
de pêche de la Drôme



Quoi de neuf dans ma fédé ?

Nouvelles offres de parrainage en 2021

Avec la nouvelle offre de parrainage, offrez la possibilité aux plus jeunes mais aussi aux dames de découvrir la pêche !

Pour l'année 2021, en prenant une carte de pêche majeur départementale, interfédérale ou une carte découverte femme, choisissez votre filleul(e) !

Filleul(e) qui pourra profiter d'une carte -12 ans offerte ou d'une réduction de 50% sur une carte mineure ou une carte femme.

Pour cela :

- le/la filleul(e) ne doit pas être en possession d'une carte de pêche 2020 ;
- le parrain doit acquitter une carte de pêche 2021 ;
- chaque pêcheur ne peut faire bénéficier de l'offre qu'à un(e) seul(e) filleul(e).

Des offres idéales pour partager sa passion avec la nouvelle génération ou pour des parties de pêche en famille !



Évolution de la maille du sandre !

Nouvelle année, nouvelle maille pour le sandre. 50 centimètres, c'est la **nouvelle limite de capture pour les sandres de la Drôme** ! Afin de faciliter la bonne reproduction de ces percidés, en dessous de 50 centimètres, ils doivent être obligatoirement remis à l'eau.



© Laurent Madelon - FNPF

Rendez-vous dans les Ateliers Pêche Nature

Les Ateliers Pêche Nature ont pour objectifs de permettre aux jeunes pêcheurs de pratiquer la pêche de manière autonome et responsable vis-à-vis de la nature, des autres usagers du milieu aquatique et d'eux-mêmes. Les animateurs bénévoles des associations assurent l'encadrement et mettent à disposition le matériel nécessaire pour l'apprentissage des techniques de pêche !

Retrouvez tous les APN de la Drôme ci-dessous :

- **ATELIER PÊCHE NATURE D'ALBON (Albon)**

Contact : Romaric FOURT
Tél. : 06 15 39 69 38

- **ATELIER PÊCHE NATURE DE LA GAULE ANNEYRONNAISE (Anneyron)**

Contact : Jean-Marc DUCOIN
Tél. : 06 71 61 82 62

- **ECOLE DE PÊCHE DU ROYANS (St Jean en Royans)**

Contact : Serge FLEURET
Tél. : 04 75 60 30 40

- **ATELIER PÊCHE NATURE DE LA GAULE ROMANAISE ET PÉAGEOISE (Romans)**

Contact : Benoit ANTELME
Tél. : 06 78 23 59 90

- **ATELIER PÊCHE NATURE DE LA GAULE PIERRELATTINE (Pierrelatte)**

Contact : Serge MASSON
Tél. : 06 23 63 14 03

- **ATELIER PÊCHE NATURE DE LA GAULE RAMBERTOISE (St Rambert d'Albon)**

Contact : Denis BUGNAZET
Tél. : 06 11 17 51 57

- **ATELIER PÊCHE NATURE DE LA GAULE TRICASTINE (Taulignan)**

Contact : Antoine VERGIER
Tél. : 06 73 21 99 96

- **ATELIER PÊCHE NATURE DES PÊCHEURS DE LA PLAINE DE VALENCE (Valence)**

Contact : Patrick GILLIS
Tél. : 06 28 94 06 97

Les animations scolaires en 2021

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, UNE PRIORITÉ !

La Fédération de Pêche de la Drôme comme depuis de nombreuses années donne une priorité à l'éducation à l'environnement.

En vue des problématiques actuelles liées par exemple à la ressource en eau, la Fédération souhaite sensibiliser les jeunes scolaires au respect et à la protection des milieux aquatiques.

UN PROGRAMME PÉDAGOGIQUE REVISITÉ

Adapté à tous les cycles, le contenu du programme pédagogique a été revisité par nos animateurs. L'objectif étant d'intégrer dans le contenu du programme, des notions sur les problématiques environnementales actuelles.

DÉCOUVRIR ET APPRENDRE EN S'AMUSANT

« L'eau sur la Terre », « Découverte des poissons d'eau douce », « Les habitants des milieux aquatiques et leurs relations », mais aussi « Impacts de l'activité humaine sur les milieux aquatiques et la biodiversité » et « Mon premier poisson ».

Autant de thématiques qui permettront à la future génération de découvrir, d'apprendre et de s'amuser sur ce qui nous est cher à tous, les milieux aquatiques !



Le pôle technique de la fédération de pêche vous informe ...

Direction le Chapiat !

Dans son rôle de restauration de la continuité écologique, la Fédération de Pêche de la Drôme entreprend de nombreux projets destinés à améliorer l'état écologique de nos cours d'eau drômois.



Domaine le Chapiat
© FDPPMA 26

Né sous l'impulsion de l'AAPPMA de la truite Dioise soucieuse de préserver le patrimoine piscicole de son secteur constitué de truite fario et d'écrevisses à pieds blancs. Un projet est en cours sur le ruisseau du Chapiat, un affluent rive gauche de la rivière Drôme situé en aval de la commune de Die. Ce projet est aujourd'hui porté par la fédération depuis septembre 2020.

Une succession importante d'obstacle

Après 2.6 km de prospections, les agents de la fédération ont recensé pas moins de 36 obstacles infranchissables ! Suite à l'étude du contexte, un tronçon cible a été défini et ce sera au final 13 obstacles qui seront traités courant 2021. La plupart de ces obstacles sont des seuils piscicoles. Ce type d'aménagement était auparavant largement employé afin de créer de nombreux habitats piscicoles. Malheureusement, aujourd'hui leur présence est devenue contre-productive.

Impact des seuils sur le cours d'eau

Les seuils provoquent la stagnation de l'eau en amont. Ces surfaces à faible courant provoquent l'eutrophisation ainsi que le réchauffement de l'eau.

Les seuils perturbent également le transit sédimentaire. Cette perturbation a pour conséquence l'enfoncement du lit mineur et l'érosion des berges.

Enfin, ils empêchent la circulation des poissons. Par conséquent, nous assistons à un mauvais brassage génétique et l'impossibilité ou difficulté pour les poissons reproducteurs de se rendre sur leur lieu de ponte.

Un projet pluri-objectif...

La Fédération souhaite intervenir sur ce cours d'eau en utilisant diverses techniques d'aménagement de seuils. En effet, seul ceux qui ne présentent aucun intérêt piscicole seront effacés totalement. Outre le fait de restaurer la continuité écologique, l'objectif est également de favoriser et de recréer des habitats piscicoles propices à l'installation des poissons. C'est pourquoi de légers travaux d'aménagements sont prévus à cet effet (Installation de blocs, création de sous berges, échancrures...).

Et multi-partenarial

Pour établir et ficeler ce projet, nous sommes en étroite collaboration avec les acteurs principaux du territoire. Parmi eux, nous pouvons citer l'Office National des Forêts, le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme, l'AAPPMA de la Truite Dioise, la Direction Départemental des Territoires et l'Office Française de la Biodiversité. Bien sûre, les propriétaires riverains devront donner leur accord au projet et sont de bons appuis sur la connaissance du cours d'eau et des accès.

Vous participez au financement de ce type de projet !

Plusieurs partenaires peuvent être complémentaires au financement de ce type de projet. Mais aussi, la Fédération par le biais d'une subvention attitrée à toutes les AAPPMA du département finance le projet. C'est donc vous, pêcheur qui contribuez à la restauration du milieu aquatique en prenant votre carte de pêche !